

Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

Evolution démographique

12^e Rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi pour le 17^e Sommet des Exécutifs de la Grande Région



1 Structure de la population au sein de la Grande Région

Au 1^{er} janvier 2019, la Grande Région compte plus que 11,6 millions d'habitants, soit 2,3 % de la population de l'Union européenne (UE des 28). Avec une population dépassant tout juste les quatre millions d'habitants, la Rhénanie-Palatinat est de loin la composante régionale la plus peuplée, suivie de la Wallonie avec près de 3,6 millions de personnes. Les deux tiers des habitants de la Grande Région résident dans l'une de ces deux composantes. Suit en troisième position la Lorraine, avec 2,3 millions d'habitants et représente ainsi un cinquième de la population de l'espace de coopération. La Sarre et le Luxembourg réunissent, avec respectivement un petit million et 613 900 habitants, 8,5 et 5,3 % de la population de la Grande Région. La Communauté germanophone de Belgique, la plus petite des composantes de la Grande Région, compte 77 500 habitants et représente ainsi une part de 0,7 %.

Plus de
11,6 Mio
personnes
vivent 2019 dans la
Grande Région

2 Evolution de la population au sein de la Grande Région

Au début de l'année 2019, la Grande Région cumule un million de personnes de plus qu'en 1970 et atteint 11,6 millions d'habitants, soit une croissance de 9,5 %. **La Grande Région connaît ainsi une évolution démographique nettement plus faible que l'UE des 28, où le nombre d'habitants augmente de 16,7 % durant la même période.** L'ampleur et la composition de la croissance démographique varient fortement au fil du temps et selon les régions. Ainsi, le Luxembourg, la Wallonie (tout comme la CG de Belgique) et la Rhénanie-Palatinat connaissent une évolution positive et la population de la Lorraine s'est accrue très légèrement (+ 0,2 %). La Sarre, qui a connu une très légère croissance entre 2016 et 2017, enregistre un déclin de sa population à partir de 2018.

La Grande Région enregistre une évolution démographique positive à long terme, mais en perte de vitesse. Du début des années 70 jusqu'en 1987, les chiffres démographiques de la Grande Région reculent presque continuellement pour amorcer ensuite une phase de croissance durable. Au début de l'année 1994, la population de l'espace de coopération franchit ainsi pour la première fois la barre des 11 millions d'habitants. Depuis, la dynamique démographique a sensiblement ralenti. Entre 2000 et 2019, la population n'augmente en effet que de 4 % (UE 28 : + 5,4 %).

4%
augmentation
de la popula-
tion entre
2000 et 2019

Le solde naturel négatif est compensé par un solde migratoire positif pour la Grande Région. Depuis 2000, le nombre des décès dépasse celui des naissances, de sorte que l'on assiste depuis à une baisse naturelle de la population dans l'espace de coopération (- 121 pour 10 000 habitants). Avec un taux d'immigration positif (+ 526 pour 10 000 habitants), ce phénomène pouvait toutefois être compensé au niveau grand-régional. En Lorraine, on observe le contraire : l'émigration est compensée par un fort taux de naissance. La Wallonie, la CG de Belgique et le Luxembourg enregistrent un bilan positif, tant pour le solde naturel que migratoire. La Sarre présente un solde migratoire très légèrement positif, mais souffre d'un

taux de naissance extrêmement faible (- 967 pour 10 000 habitants). En Rhénanie-Palatinat, le solde migratoire plus élevé qu'en Sarre (+ 625 sur 10 000 habitants) compense les pertes du solde naturel (- 474 sur 10 000 habitants) et la composante a pu ainsi enregistrer une légère hausse de la population depuis 2000.

L'espace de coopération assiste depuis les années 1970 à une baisse continue de la natalité sur son territoire : alors que plus de 150 000 naissances sont encore enregistrées en 1970, on n'en compte plus que 120 000 environ en 2000. Entre 2013 et 2016, la baisse du solde naturel a été légèrement modérée, mais

Décroissance naturelle de la population de la Grande Région depuis 2002

le nombre de naissances est retombé à environ 110 300 en 2018.

De plus, depuis 2002, le nombre de décès dans la Grande Région dépasse celui des naissances, ce qui se traduit par une décroissance naturelle de la population. En 2018, on compte 128 234 décès pour 110 313 naissances au total dans l'espace de coopération. Sur l'ensemble de la période 2000 à 2018, le déficit

du solde naturel s'établit à 121 personnes pour 10 000 habitants ; pour la période entre 2017 et 2018, la baisse est de 28 personnes pour 10 000 habitants. En revanche, le solde moyen des 28 États membres européens est positif à moyen terme (+ 83 personnes pour 10 000 habitants) et légèrement négatif à court terme (- 10 personnes pour 10 000 habitants, 2017-2018).

A l'heure actuelle, l'évolution démographique est d'ores et déjà bien davantage marquée par le renversement de la pyramide des âges que par les variations du nombre total de la population. La baisse de la natalité d'une part et la hausse de l'espérance de vie d'autre part entraînent dans l'ensemble de l'Europe une mutation durable de la structure de la population, avec davantage de seniors. Ce processus de vieillissement représente le véritable défi de la mutation démographique : face à un nombre toujours grandissant de personnes âgées, les jeunes sont de moins en moins nombreux. Les rapports entre les générations se modifient également en conséquence :

Le vieillissement démographique poursuit sa progression

ainsi, dans la Grande Région, entre 2000 et 2019, la part des moins de 20 ans est passée de 23,5 % à 20,7 %, alors que, dans le même temps, le groupe des plus de 65 ans progressait de 16,6 % à 20,3 %. La part des personnes en âge de travailler (de 20 à 64 ans) n'enregistre qu'une baisse relativement faible de 59,9 % à 59,0 % du fait que les années de forte natalité de la génération du baby-boom sont actuellement encore pleinement actives.

Non seulement le Luxembourg a la plus grande part de la population âgée de 20 à 65 ans dans la population totale, mais l'augmentation de la population en âge de travailler a également été la plus élevée au Grand-Duché entre 1999 et 2019 (+ 50,1 %). Viennent ensuite les districts wallons de Bastogne, Arlon et Waremme (respectivement

Le Luxembourg enregistre l'évolution positive la plus élevée de sa population en âge de travailler

+ 5,8 ; 23,5 et + 20,1 %), à la frontière du Luxembourg. Le dynamisme économique du Grand-Duché dans les autres parties de la Grande Région proches de la frontière avec le Luxembourg a également un effet positif sur la hausse de la population en âge de travailler résidant dans ces zones. En Lorraine, ce sont Thionville

et Longwy qui affichent des taux de croissance supérieurs à la moyenne (environ 7 %), en

Rhénanie-Palatinat, la ville de Trèves et le district de Trèves-Saarburg (respectivement + 14,5 % et + 7,9 %), et en Sarre, le district de Merzig-Wadern affiche un recul beaucoup plus faible (- 4 %) que le reste du Land (- 11,6 %). En outre, des taux de croissance régionaux supérieurs à la moyenne sont observés autour des sites universitaires de Mayence, Landau et Trèves en Rhénanie-Palatinat.

3 Projections de population au sein de la Grande Région

Selon les prévisions disponibles des offices statistiques, la population de la Grande Région devrait augmenter légèrement au cours des trois prochaines décennies pour s'établir en 2050 à 11 762 000 personnes dans l'espace de coopération. Cela représenterait une progression de 0,6 %, soit environ 73 800 habitants de plus qu'en 2020. Toutefois, la structure de la population de la Grande Région est susceptible de changer de manière significative. Les projections démographiques jusqu'en 2050 montrent un vieillissement progressif de la population : outre un déclin constant de la tranche d'âge des moins de 20 ans (- 6,2 %), la population en âge de travailler, âgée de 20 à 64 ans, diminuera fortement (- 9,2 %). Entre 2020 et 2050, plus de 632 600 personnes ne seront probablement plus disponibles pour le marché du travail de la Grande Région. En revanche, la tranche d'âge des personnes de plus de 80 ans augmentera presque autant (+ 608 680). Cela signifie que le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans sera d'un peu moins de 3,3 millions en 2050, contre 2,4 millions en 2020.

D'ici 2050, on attend une augmentation de

0,6%

de la population de la Grande Région

Les projections démographiques actuelles laissent prévoir une croissance démographique pour deux des six régions de l'espace de coopération, et ce tout particulièrement pour le Luxembourg. En effet, on s'attend ici à une augmentation de presque 48 %, pour atteindre une population totale de 923 653 personnes en 2050. Le Grand-Duché de Luxembourg continuerait ainsi à faire partie des pays de l'Union européenne qui bénéficient de la plus grande croissance démographique à l'avenir. **La Wallonie enregistrerait une évolution positive, contrairement à la Communauté germanophone de Belgique.**

La Wallonie remplacera la Rhénanie-Palatinat en tant que composante la plus peuplée en 2051

Avec 212 693 habitants supplémentaires, la population de la Wallonie devrait également connaître une croissance importante d'ici 2050, soit + 5,8 % par rapport à l'année 2020. Une dynamique négative est attendue pour la Communauté germanophone de Belgique avec un léger recul de 0,8 % par rapport à 2020. Avec un déclin de 642 personnes par rapport à 2020, la région devrait compter près de 77 230 habitants en 2050.

Les prévisions actuelles pour la Lorraine ne sont plus aussi positives que précédemment : en effet, les prévisions récentes décrivent, pour les 30 années à venir, un léger recul de la population (- 71 787 personnes ou - 3,1 %). En 2050, la Lorraine devrait enregistrer un peu plus de 2,27 millions d'habitants. **D'autres baisses de population sont également attendues en Sarre et en Rhénanie-Palatinat :** à l'inverse, le fort déclin démographique annoncé depuis longtemps déjà se poursuivra en Sarre : dans les 30 années à venir, la région allemande comptera encore 132 00 personnes de moins (soit une

régression de 13,4 %) pour atteindre 854 000 habitants en 2050. La population de la Rhénanie-Palatinat diminuera également, mais dans une moindre mesure. En effet, jusqu'en 2050 on y attend un recul de 5,7 % (soit 233 093 personnes). En 2050, la Rhénanie-Palatinat ne compterait alors plus qu'une population de 3,85 millions d'habitants et perdrait dans l'année suivante ainsi sa place de région la plus peuplée de l'espace de coopération au profit de la Wallonie avec ses 3,86 millions de citoyens. Cet écart ne cessera de s'amplifier dans les années suivantes.

En 2050, le groupe d'âge des 65 ans et plus représenterait alors 27,7 % de la population totale de la Grande Région, contre seulement un cinquième en 2015. En revanche, la population active (20 à 64 ans) et les jeunes générations (moins de 20 ans) régressant, leurs parts respectives dans la population de la Grande Région passeraient de 59,8 % et 20,9 % en 2015 à respectivement 53,0 % et 19,3 % en 2050 - un développement attendu du fait du changement de génération. En effet, les cohortes du baby-boom sont sorties de la période de fécondité, et la génération de parents suivante est plus faible en nombre.

*En 2050 plus de
27%
de la population de
la Grande Région
aura 65 ans et
plus*

Alors que les générations du baby-boom prendront progressivement leur retraite, le recul du potentiel d'actifs s'intensifiera. Par conséquent, la croissance démographique sera de moins en moins en mesure de couvrir les besoins de main-d'œuvre dans le futur. Il sera avant tout nécessaire – parallèlement à un solde migratoire positif – de recourir toujours davantage à des groupes de personnes jusqu'alors sous-représentés sur le marché du travail. La capacité à davantage et mieux exploiter le potentiel de main-d'œuvre local par l'intégration renforcée de jeunes sans emploi et une meilleure utilisation des qualifications des femmes, des migrants et des seniors sera déterminante pour relever le défi de la mutation démographique. Ceci vaut autant en termes de disponibilité de main-d'œuvre qualifiée que du point de vue de la répartition des charges des systèmes de sécurité sociale. Car dans le futur, il y aura toujours plus d'inactifs par rapport à la population en âge de travailler.

Toutes les composantes de l'espace de coopération grand-régional ne sont pas égales face au changement démographique et donc à l'évolution future de leur potentiel d'actifs.

Selon les estimations, la Sarre se retrouverait, en 2050, dans la situation la plus préoccupante concernant sa population en âge de travailler. Elle perdrait en effet, comparativement à 2020, 23 % de sa population active. La majeure partie du territoire de la Rhénanie-Palatinat

Un développement du potentiel de la population active dans le rouge, notamment dans les régions allemandes

s'en sort à peine mieux, bien que les valeurs varient fortement avec une baisse du potentiel d'actifs allant de 6 à 27 %. La Rhénanie-Palatinat dans son ensemble doit s'attendre à une diminution d'environ 17 % d'ici 2050. La Lorraine doit elle aussi s'attendre à une baisse du nombre de personnes en âge de travailler, bien que de façon plus modérée (- 11,1 %). En moyenne, la population potentiellement active devrait reculer de 2,2 % jusqu'en 2050, à l'échelle du territoire wallon. Pourtant, en Wallonie, seulement un tiers des arrondissements prévoient une évolution positive de leur potentiel d'actifs. La communauté germanophone de Belgique devrait également subir des pertes de

10,1 % d'ici 2050.

Entre 2020 et 2050, une augmentation de

32,8%

du potentiel de main d'œuvre est attendue au Luxembourg

Avec une augmentation entre 2020 et 2050 estimée à 32,8 % à l'échelle du Grand-Duché, le Luxembourg est l'unique composante grand-régionale à envisager une évolution nette positive (+ 131 210 personnes), pour atteindre en 2050 environ 531 800 actifs potentiels. La principale raison réside dans l'important flux migratoire vers le Grand-Duché, qui constitue depuis la fin des années 1980 un pôle d'attraction économique avec un besoin constant en main-d'œuvre. La multiculturité et le multilinguisme du pays laissent prévoir une continuité dans cette tendance à l'avenir. De plus, la population

étrangère a également un taux de natalité plus élevé que la population nationale, ce qui stabilise et augmente la croissance naturelle de la population. Le vieillissement de la société est ainsi ralenti et le Luxembourg pourra probablement continuer à avoir une population relativement jeune avec un potentiel de main-d'œuvre très élevé à l'avenir.

4 Changement démographique au sein de la Grande Région

La part de la population en âge de travailler dans la population totale diminue, tandis que le groupe de ceux qui quittent la vie active augmente. Par rapport à l'ensemble du territoire de la Grande Région, la proportion des plus de 65 ans a augmenté de 503 300 personnes (22 %) entre 2001 et 2019. En comparaison, la population active n'a que légèrement augmenté (+ 2,4 % depuis 2000, soit + 160 600 personnes), de sorte que l'augmentation de la tranche d'âge des plus de 65 ans est plus de trois fois supérieure. Cette évolution à deux vitesses a déjà des conséquences sur le marché du travail.

Entre 2001 et 2019 la classe d'âge des 65 ans et plus a augmenté de

22%

Toutes les composantes ont enregistré une augmentation constante de la population des plus de 65 ans depuis 2001. Au sein de la Grande Région, la population a augmenté de 20,6 % jusqu'en 2017. Cette augmentation est principalement portée par une forte croissance au Luxembourg (+ 43,6 %), ainsi qu'en Rhénanie-Palatinat (+ 26,5 %) et en Lorraine (+ 23,7 %

pour 2017). La moyenne européenne est supérieure de près de 9 points de pourcentage à la moyenne régionale pour la période considérée, et toutes les valeurs nationales sont supérieures aux valeurs régionales. La Sarre a enregistré une augmentation de 19,7 % du groupe de population susmentionné, ce qui correspond à 46 873 personnes. En Wallonie, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans est presque deux fois plus élevé (93 623), bien que l'augmentation en pourcentage soit plus faible (13,6 % depuis 2001). La Communauté Germanophone de Belgique enregistre entre 2004 et 2019 la plus faible augmentation avec 11,4 % et compte 1 097 personnes de plus de 65 ans, soit

Entre 2020 et 2050, une hausse de

35%

des personnes âgées de 65 ans et plus est attendue.

plus qu'il y a 15 ans. L'évolution projetée pour le groupe d'âge des plus de 65 ans est unique parmi les groupes d'âge et crée une situation complètement nouvelle dans la Grande Région.

Entre 2020 et 2050, les prévisions pour la Grande Région prévoient une augmentation d'environ 35 % du nombre de personnes de plus de 65 ans. Cette forte augmentation est principalement due à la tranche d'âge des plus de 80 ans, avec une hausse relative d'environ 84 % sur la période observée, soit plus de 600 000 personnes.

Ce document est un résumé du cahier « Développement démographique » qui contient des informations plus détaillées sur les sujets présentés ici, ainsi qu'une variété d'indicateurs. Le cahier fait partie du 12^e rapport de l'IBA-OIE au 17^e Sommet de la Grande Région et est disponible en version numérique sur le site web : <https://www.iba-oie.eu/>

